



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

DISPOSITIF DE L'U.E.

## PAEC - MAEC (Projets-Mesures agro-environnementales et climatiques)

### Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Établissement public

### Domaines secondaires

Environnement , Biodiversité , Climat

Cet appel à projet s'adresse aux structures proposant aux agriculteurs des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces mesures sont des cahiers des charges que s'engagent à respecter les agriculteurs volontaires en contrepartie d'une compensation financière, l'objectif étant de favoriser des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement.

## Échéances

Date limite dépôt dossiers complets : 6 décembre 2021 avant minuit

Période étude des dossiers : décembre 2021-janvier 2022

Prise de décision : 18 janvier 2022

## Objectifs

Favoriser des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement afin de répondre à des pressions environnementales identifiées à l'échelle de territoire.

## Bénéficiaires

Les structures en lien avec le monde agricole souhaitant porter des projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC).

## Montant

**Montant au cas par cas**, selon les règles des programmes de développement ruraux Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine, couvrant :

- le temps d'animation et de communication des MAEC auprès des agriculteurs
- le diagnostic agri-environnemental préalable aux MAEC

## Critères de sélection

Pertinence du projet

Stratégie d'animation

Pertinence et niveau d'ambition des outils mobilisés

Dynamique de contractualisation MAEC par les agriculteurs

## Comment faire ma demande ?

Remplir le dossier de candidature à télécharger ci-dessous.

Les annexes 7 et 8 de l'appel à projet sont à demander à :

AAPMAEC2022@nouvelle-aquitaine.fr

## Correspondants

Service Agroenvironnement

05 49 55 68 81

*Service Agroenvironnement*